



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

maladie d'Alzheimer

Question écrite n° 119235

Texte de la question

Mme Marguerite Lamour appelle l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur l'inquiétude que suscite auprès des patients concernés (800 000 en France) et de leurs familles, le déremboursement probable de certains médicaments actuellement prescrits contre la maladie d'Alzheimer. En effet, la Haute autorité de santé qui est en train de réévaluer quatre molécules prescrites contre cette maladie (donepezil, galantamine, rivastigmine et mémantine) pourrait abaisser leur niveau de « service médical rendu ». Gériatres et neurologues s'inquiètent d'une telle mesure qui pourrait remettre en cause le réseau mis en place en France contre la maladie d'Alzheimer ainsi que l'efficacité thérapeutique des médicaments actuellement prescrits contre cette maladie. Alors que nous avons instauré un plan Alzheimer 2008-2012, doté de 1,6 milliard d'euros, qui révèle un véritable engagement des pouvoirs publics, elle souhaiterait avoir des précisions sur ce projet de déremboursement qui inquiète les Français.

Données clés

Auteur : [Mme Marguerite Lamour](#)

Circonscription : Finistère (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119235

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 octobre 2011, page 10492

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)